



## Traité Yebamot

### Michna 1 - Chapitre 7

אלמנה לכהן גדול, גירושה וחלוצה לכהן הדיוט הכניסה לו עבדי מלוג ועבדי צאן בrzל עבדי מלוג, לא יאכלו בתרומה; ועבדי צאן בrzל, יאכלו. ואלו הן עבדי מלוג אם מתו, מתו לה; ואם הותירו, הותירו לה. אף על פי שהוא חייב במצוותם, לא יאכלו בתרומה.

Si une veuve, en épousant un Cohen Gadol, une divorcée ou une déchaussée en épousant un simple Cohen, apporte en dot des esclaves, les uns faisant partie des Nikhssé Melog et les autres des Nikhssé Tsone ou Varzel : les premiers ne pourront pas manger de la Terouma, les seconds le pourront. On appelle esclaves « Melog » ceux dont la femme endosse la perte ou l'augmentation ; bien que le mari soit tenu à les nourrir, ils ne peuvent pas manger de Terouma. On appelle esclaves « Tsone ou Varzel » ceux dont le mari endosse la perte ou l'augmentation ; comme il est responsable d'eux, ils peuvent manger de la Terouma.



### 1 Histoire pour Chabbath, Tome 2 (Binyamin Benhamou)

Enfin en livre, les fameuses histoires racontées en vidéos par Binyamin Benhamou. Emouvantes et inspirantes, ces histoires sont à lire et à relire.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - [www.torah-box.com/editions](http://www.torah-box.com/editions)